

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2020

Vu les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de Covid 19 et comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales - *article L.2121-16 et 18*, la séance s'est déroulée à huis clos.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Maire : M. MARGERIN Pascal
1^{er} Adjoint : Mme LAVISSE Françoise
2^{ème} Adjoint : M. RENAUDET Bruno
3^{ème} Adjoint : Mme PATRON-BAZIN Murielle
4^{ème} Adjoint : M. CERVEAU Alexandre

DELEGATIONS AUX ADJOINTS :

Les adjoints au Maire reçoivent délégation dans les domaines suivants :

Mme LAVISSE Françoise : 1^{er} Adjoint :

- **Affaires sociales** : aide sociale, personnes âgées, relations avec la MARPA, relations avec les associations de solidarité.
- **Logement** : relations avec les bailleurs sociaux, gestion des locations communales.
- **Service à la population** : fonctionnement des services publics locaux, relations avec les associations d'aide à domicile.

M. RENAUDET Bruno : 2^{ème} Adjoint :

- **Budget - finances** : gestion et budgets communaux, relations avec les partenaires financiers, préparation des comptes administratifs et des budgets prévisionnels.
- **Entreprises - commerces** : relations avec les entreprises et les commerces
- **Constitution des dossiers de subventions**
- **Information - Communication** : communication locale, bulletin annuel, site internet.

Mme PATRON-BAZIN Murielle : 3^{ème} Adjoint :

- **Affaires scolaires - périscolaires** : gestion garderie périscolaire et centre de loisirs, relations avec les écoles maternelle et élémentaire.

- **Culture** : animation et programmation culturelle (relations avec la Communauté de Communes), gestion de la Médiathèque.

M. CERVEAU Alexandre : 4^{ème} Adjoint :

- **Travaux - Bâtiments** : patrimoine communal, travaux, bâtiments communaux, gestion des équipements sportifs
- **Voirie - Sécurité** : aménagement urbain, sécurité des ERP, services secours et incendie, éclairage public.
- **Environnement - Espace rural et agricole** : politique foncière, dossier PLUI, espaces verts, fleurissement, prévention des pollutions, économie d'énergie, schéma d'assainissement, suivi de la DSP assainissement, protection et valorisation du patrimoine naturel et des ressources, gestion des chemins ruraux.

FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Conseil Municipal désigne les membres des commissions communales comme suit :

BUDGET-FINANCES-ENTREPRISES-COMMERCES : responsable **RENAUDET Bruno**
PATRON-BAZIN Murielle, CERVEAU Alexandre, SEVESTRE Alexandre, COQUERY Maryline,
JOLIVET-DARCHY Christine, BATTAGLINI Florian.

COMMUNICATION-INFORMATION : responsable **RENAUDET Bruno**
LAVISSE Françoise, CHAMPAULT Elodie, JOLIVET-DARCHY Christine, BERTON Elodie,
POURON Stéphanie.

AFFAIRES SOCIALES-LOGEMENT-SERVICE A LA POPULATION : responsable **LAVISSE Françoise**
PATRON-BAZIN Murielle, LEBRUN Patrick, POURON Stéphanie, HAUDRY Michèle,
CHAMPAULT Elodie.

AFFAIRES SCOLAIRES-PERISCOLAIRE : responsable **PATRON-BAZIN Murielle**
LEBRUN Patrick, COQUERY Maryline, BERTON Elodie, POURON Stéphanie.

VIE ASSOCIATIVE-CULTURE : responsable **PATRON-BAZIN Murielle**
LAVISSE Françoise, RENAUDET Bruno, CERVEAU Alexandre, HAUDRY Michèle,
LEBRUN Patrick, COQUERY Maryline, JOLIVET-DARCHY Christine.

TRAVAUX-BATIMENTS-VOIRIE : responsable **CERVEAU Alexandre**
RENAUDET Bruno, PATRON-BAZIN Murielle, LEBRUN Patrick, SEVESTRE Alexandre,
COQUERY Maryline, CHAMBON Sébastien, BATTAGLINI Florian.

ENVIRONNEMENT-ESPACE RURAL et AGRICOLE : responsable **CERVEAU Alexandre**

LAVISSE Françoise, RENAUDET Bruno, PATRON-BAZIN Murielle, LEBRUN Patrick, COQUERY Maryline, JOLIVET-DARCHY Christine, CHAMBON Sébastien, BATTAGLINI Florian.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

Le Maire rappelle que les membres élus et nommés du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale le sont à la suite de chaque renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat de ce conseil. Le Conseil Municipal, décide que le Conseil d'Administration du CCAS comprendra outre le Président, 4 membres élus et 4 membres nommés. Le Maire en sera le Président.

Membres élus par le Conseil Municipal :

- Mme LAVISSE Françoise
- Mme PATRON-BAZIN Murielle
- M. LEBRUN Patrick
- Mme POURON Stéphanie

Le Maire désignera les membres nommés par arrêté.